MAP/AECK

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2026 – 654 DU 07 OCTOBRE 2026
portant nomination au Ministère des Sports et de l'Engagement civique.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

CHEF DE L'ÉTAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 et la loi n° 2025-20 du 17 décembre 2025 ;

vu la décision portant proclamation, le 23 avril 2026 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 12 avril 2026 ;

vu le décret n° 2026-314 du 24 mai 2026 portant composition du Gouvernement ;

vu le décret n° 2026-380 du 1er juillet 2026 fixant la structure-type des ministères ;

vu le décret n° 2026-382 du 1er juillet 2026 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;

vu le décret n° 2026-401 du 1er juillet 2026 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Sports et de l'Engagement civique ;

sur proposition du Ministre des Sports et de l'Engagement civique,

le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 07 octobre 2026,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère des Sports et de l'Engagement civique dans les fonctions ci-après :

- Conseiller technique aux Sports et aux Infrastructures sportives
 monsieur **Djessounounkon Basile AGBODJOGBE**

- Conseiller technique à l'Inclusion, au Genre et aux Para-sports
 monsieur **Ahmed TAOFIK**

- Conseillère technique à l'Engagement civique et aux Loisirs
 madame **Catira Vidéva DODO**

- Conseillère technique à la haute Performance et à l'Excellence sportive
 madame **Isabelle YACOUBOU**

- Directeur des Sélections nationales
 monsieur **Darius Franck DADE**

- Directeur du Mouvement sportif et des Fédérations
 monsieur **Bonaventure Coffi CODJIA**

- Directeur général de l'Office de Gestion des Stades
 monsieur **Akomabou Thierry AKPA**

- Directeur départemental des Sports et de l'Engagement civique de l'Atlantique
 monsieur **Janvier Briand DJOKO**

- Directeur départemental des Sports et de l'Engagement civique de l'Ouémé
 monsieur **Alfred Gbètogo TOYETONME**

- Directeur de la Planification, de l'Administration et des Finances
 monsieur **Narcisse Akambi AGANI YAÏ**.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires. Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 07 octobre 2026

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,

Aristide MEDENOU

Le Ministre des Sports
et de l'Engagement civique,

Bénoît K. M. DATO

AMPLIATIONS : PR 1 ; AN 1 ; CS 1 ; CC 1 ; CES 1 ; C.COM 1 ; HAAC 1 ; HCJ 1 ; MINISTERES 24 ; SGG 1 ; INTERESSES 10 ; JORB 1.